

SEANCE ORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2012

Le VINGT ET UN DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CASSIEN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Maurice BERTHET, Maire.

Étaient présents : Daniel AILLOUD, Alain BERTHET, Maurice BERTHET, Sylvie BURLON, Daniel CHARAMELET, Michèle DESCOTES, Brigitte GALLOIS, Bernard GERMAIN, Guy GUILMEAU, Max JOSSERAND Marie-Geneviève MOREAU, Christine MOULIN.

Étaient absents : Frédérick COTTAVE. Fabien SILLON a donné pouvoir à Brigitte GALLOIS, Christine FESTAZ
A donné pouvoir à Sylvie BURLON.

Date de convocation : 14 décembre 2012

Ordre du jour : * Voirie * Finances * Travaux * CAPV * Urbanisme * Divers

Secrétaire de séance : Christine MOULIN

Date d'affichage du compte-rendu : 28 décembre 2012

Après lecture, le compte-rendu de la séance du 16 novembre 2012 est approuvé.

DELIBERATION 2012--036 REHABILITATION DU BATIMENT « ECOLE DES MARRONNIERS-DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le Maire rappelle les différentes réunions de travail et délibérations concernant ce projet, dont le but est la réhabilitation du bâtiment communal scolaire dénommé École Primaire des Marronniers :

- aménagement de la partie école au rez de chaussée (classe, entrée, rangement),
- transformation de l'appartement de fonction de l'étage en salle de classe
- rénovation de l'ancienne mairie en salle de garderie (création d'un sanitaire et accès dans la salle de classe du rez de chaussée)

Le Maire présente l'avant-projet définitif établi par le service SAO de la CAPV dans le cadre de la convention du 16 mai 2012.

L'enveloppe financière s'élève à 223 968 € HT, répartie comme suit :

Travaux de réhabilitation	= 183 900 € HT
Location Préfabriqué	= 10 000 € HT
Bureau de contrôle, CSP	= 8 000 € HT
Honoraires SAO CAPV	= 22 068 € (non soumis TVA)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE ce projet en précisant qu'il sera exécuté de février à août 2013, pour être opérationnel à la rentrée de septembre 2013,
- SOLLICITE de Monsieur le Préfet de l'Isère une subvention au titre la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), dont le plan de financement envisagé est:
 - o Subvention du Conseil général : 58 000 €
 - o Subvention DETR : 44 000 €
 - o Emprunt : 90 000 €
 - o Fonds libres: 31 968 €
 - o TVA financée par trésorerie communale

DELIBERATION 2012--037 DECISION MODIFICATIVE N°3- BUDGET 2012

Le Conseil approuve les modifications de crédits ci-dessous pour l'exercice 2012 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2313- RD12	151 000 €	
D 2313- VOIRIE	60 000 €	
D 2315- RD12		151 000 €
D 2315- VOIRIE		60 000 €
Total	211 000 €	211 000 €

La séance est levée à 20 h
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Maurice BERTHET			
Daniel CHARAMELET		Michèle DESCOTES	
Daniel AILLOUD		Christine FESTAZ	Pouvoir à S.BURLON
Christine MOULIN		Brigitte GALLOIS	
Guy GUILMEAU		Bernard GERMAIN	
Alain BERTHET		Marie-Geneviève MOREAU	
Sylvie BURLON		Max JOSSERAND	
Frédéric COTTAVE	ABSENT	Fabien SILLON	Pouvoir à B.GALLOIS